



Six mois après leur sortie du système éducatif, 41,8 % des lycéens de la voie professionnelle de Nouvelle-Aquitaine sont en emploi salarié

Pour la première fois cette année, l'insertion professionnelle des lycéens est analysée grâce à des indicateurs issus de l'enquête InserJeunes. Ce dispositif, qui remplace désormais les enquêtes d'insertion dans la vie active, permet notamment de répondre aux exigences de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

Les indicateurs présentés ont été calculés sur deux années cumulées pour des raisons de robustesse. Ils concernent ainsi les sortants d'une année terminale de CAP, bac pro ou BTS en lycée public ou privé en 2018 et 2019.

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les lycéens inscrits en dernière année de cycle professionnel en 2017-2018 ou 2018-2019, 45 % poursuivent leurs études l'année suivante. Parmi ceux qui sont sortis du système scolaire, 41,8 % sont en emploi salarié en France six mois après.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle. Les lycéens formés aux métiers de la production s'insèrent plus souvent que ceux formés aux services.

Les garçons sont plus souvent en emploi que les filles, notamment lorsqu'ils ont été formés aux métiers de la production. Chez les sortants ayant un emploi, la moitié travaille en CDD ou en intérim, un quart est à temps partiel.

Neuf lycéens sur vingt poursuivent leurs études après une dernière année d'un cycle professionnel

En Nouvelle-Aquitaine, 45 % des lycéens inscrits en dernière année de cycle professionnel en 2017-2018 ou 2018-2019 restent toujours en formation en France six mois après, qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une nouvelle formation (fig. 1).

Cette proportion varie de 36,8 % pour les inscrits en BTS à 49,1 % pour les CAP et 49,7 % pour les bac pro. Tous niveaux de formation confondus, les lycéens de la région poursuivent un peu moins leurs études qu'en moyenne dans l'ensemble des régions françaises (- 0,8 point).

En Nouvelle-Aquitaine, les filles restent davantage en formation que les garçons après avoir suivi un CAP ou un BTS mais moins souvent après avoir suivi un bac pro.

Fig. 1 - Effectifs des sortants, part des élèves toujours en formation

	Région Nouvelle-Aquitaine		Académie Bordeaux	Académie Limoges	Académie Poitiers	
	Effectifs	Part des filles (%)	Toujours en formation (%)			
CAP	8 374	43,7	49,1	51,0	48,3	45,8
MC5	765	56,3	14,4	14,4	16,7	13,5
Bac pro	25 351	41,8	49,7	49,3	49,5	50,6
MC4	318	25,2	12,6	12,2	14,3	13,2
BTS	14 471	46,2	36,8	36,1	43,8	34,5
Ensemble	49 302	43,5	45,0	44,8	47,1	44,5

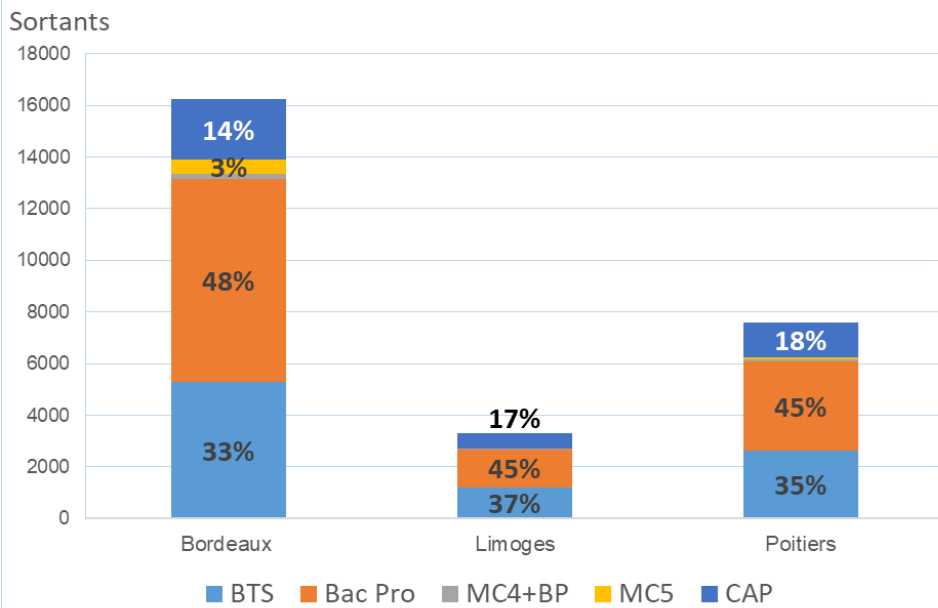
Champ : Inscrits en année terminale de lycée EN privé et public en 2018 et 2019 (effectifs cumulés) - Source : Dares-Depp-InserJeunes.

MC4 - MC5 : pour les nomenclatures de niveaux, cf. en fin d'article, cadre « Définitions ».

Sur la région, 51,4 % des inscrits en formation préparent un bac pro, 29,4 % un BTS, 17,0 % un CAP, le reste relevant du brevet professionnel ou des mentions complémentaires de niveau 4 ou 5. Les garçons forment 56,5 % de l'ensemble. L'académie de Bordeaux concentre 59,6 % des inscrits, Poitiers 27,8 %, Limoges 12,6 %.

En cumulant les effectifs de juin 2018 et juin 2019, 27 100 jeunes de Nouvelle-Aquitaine ont achevé leur formation. Ils étaient 16 200 à Bordeaux, 3 300 à Limoges et 7 600 à Poitiers. Dans l'académie de Bordeaux, 14 % des sortants sont issus de BTS contre 17 % pour Limoges et 18 % pour Poitiers.

Fig. 2 - Nombre des sortants et répartition par niveau selon l'académie



Champ : Inscrits en année terminale de lycée EN privé et public en 2018 et 2019 (effectifs cumulés)

Source : Dares-Depp-InserJeunes.

Note de lecture: dans l'académie de Bordeaux, 16 200 jeunes ont fini leurs études en juin 2018 ou juin 2019 ; parmi eux, 33 % étaient en BTS.

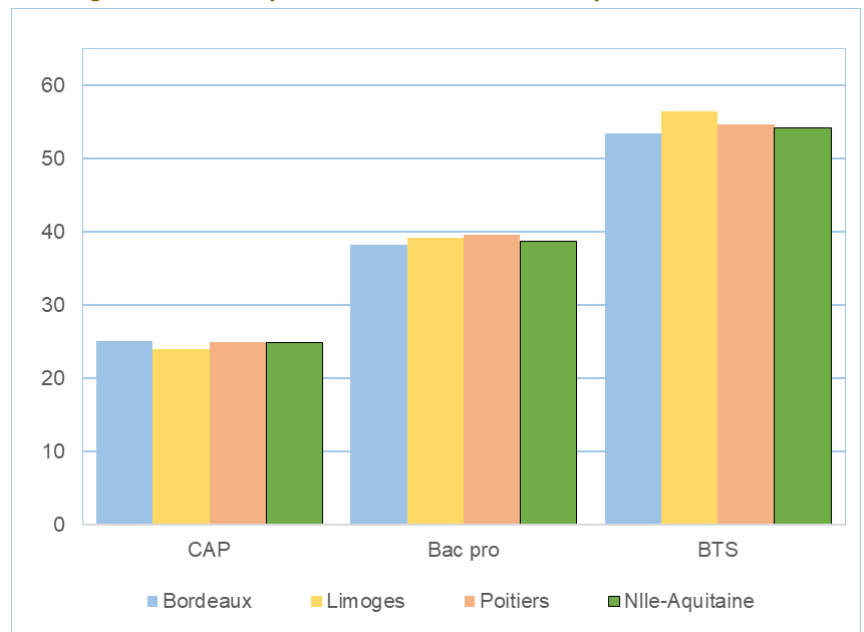
41,8 % des lycéens en emploi six mois après leur sortie d'études

Parmi les lycéens de Nouvelle-Aquitaine qui ne sont plus en formation, 41,8 % sont en emploi six mois après la fin de leurs études. C'est un niveau proche de l'ensemble des régions françaises (41,5 %). Les chances d'insertion sont particulièrement tributaires du niveau de diplôme suivi. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, 24,9 % des élèves sortant d'un CAP sont en emploi, 38,7 % pour ceux sortant d'un bac pro et 54,1 % pour ceux sortant d'un BTS. Les élèves s'insèrent mieux en Nouvelle-Aquitaine par rapport à l'ensemble de la France aux niveaux CAP et bac pro, moins bien au niveau BTS.

Pour les élèves suivant une formation de niveau IV autre que le bac (MC4), 61,9 % des sortants sont en emploi en Nouvelle-Aquitaine contre 53,7 % pour l'ensemble des régions françaises. Pour ceux suivant une formation de niveau V autre que le CAP (MC5), 48,7 % des sortants sont en emploi en Nouvelle-Aquitaine contre 49,7 % pour l'ensemble des régions françaises. Ces sortants de MC4 et de MC5 ne représentent que 3,6 % de l'ensemble des sortants de lycées professionnels en dernière année. Ils ne sont pas inclus dans le reste de l'étude.

Exemples de mentions complémentaires : Coiffure coupe couleur (MC5), complémentaire au CAP Coiffure ; Peinture décoration (MC4), complémentaire au brevet professionnel Peintre applicateur de revêtements.

Fig. 3 - Taux d'emploi selon l'académie et le diplôme



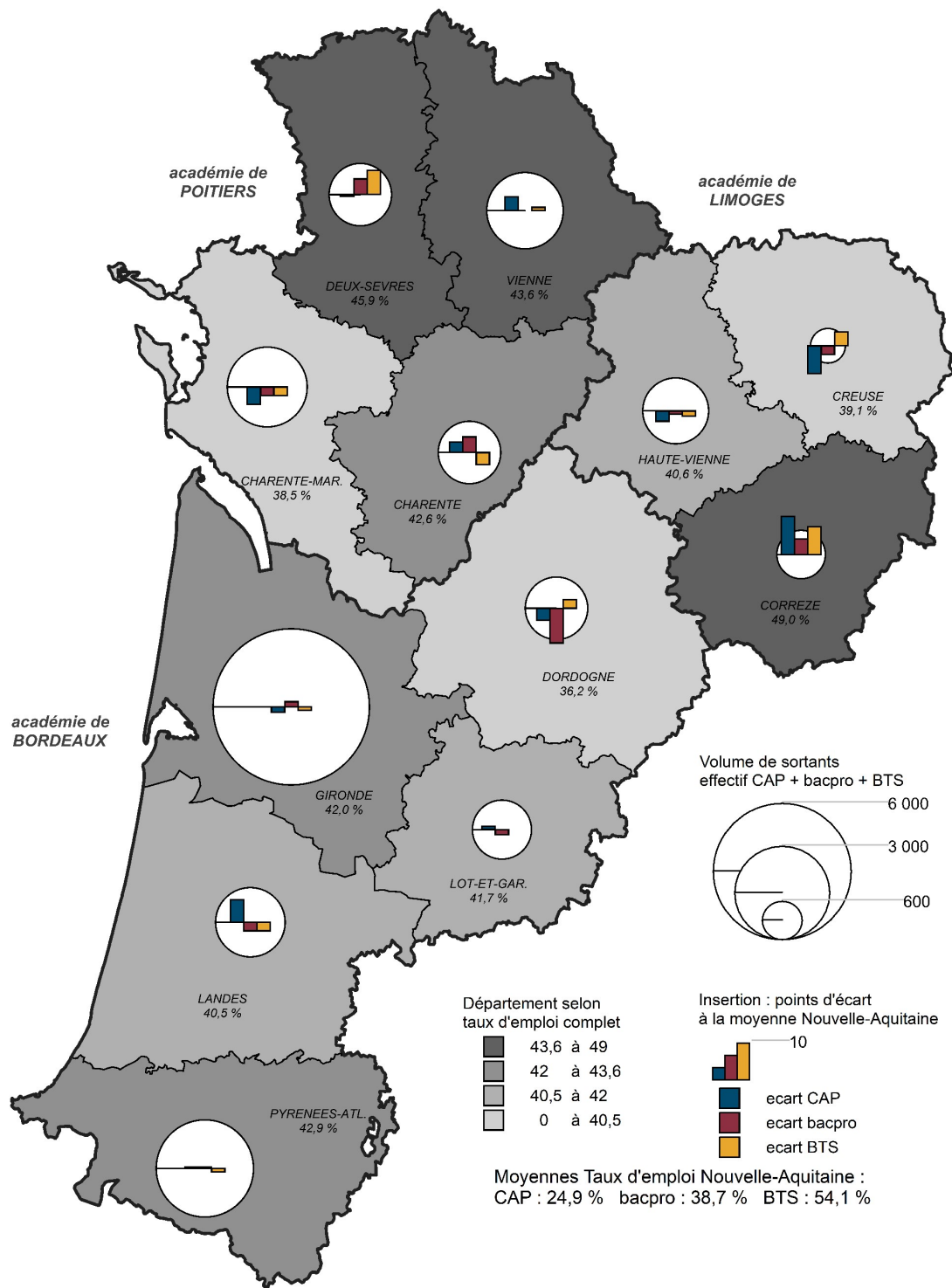
Champ : Région académique Nouvelle-Aquitaine – Sortants en 2019 et en 2018 de lycée EN privé et public (sans MC4-MC5) en emploi six mois après.

Source : Dares-Depp-InserJeunes.

A elle seule, l'académie de Bordeaux rassemble 59,1 % des élèves sortants de la région Nouvelle-Aquitaine, mais 58,5 % de ceux en emploi à six mois ; contre respectivement 28,4 % et 28,7 pour Poitiers, 12,4 % et 12,8 % pour Limoges. Au sein de l'ensemble régional, Bordeaux insère globalement mieux les CAP, Poitiers les bac pro et Limoges les BTS avec un taux de 56,4 % (fig.3).

Le département de la Corrèze affiche les meilleurs chiffres régionaux : 34,3 % pour les CAP, 61,1 % pour les BTS, 49,0 % au global (fig. 4). Dans l'ensemble, les chances d'insertion dans l'emploi à court terme sont plus importantes dans les départements où le taux de chômage est faible : 5,4 % en Deux-Sèvres, 5,8 % en Corrèze, 6,1 % en Vienne, contre 7,4 % en Dordogne (Insee, Estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT, deuxième trimestre 2020).

Fig. 4 - Taux d'emploi selon le département et le niveau de formation



Source - Dares-Depp-InserJeunes

Champ - Sortants des lycées professionnels publics et privés sous contrat de l'académie de Poitiers en juin 2018 et juin 2019 (sans MC4 et MC5), emploi salarié mesuré six mois après la fin des études.

Lecture – Dans la Creuse, 39,1 % des 539 sortants sont en emploi six mois après la fin de leur formation. Le taux d'emploi des sortants de CAP de la Creuse est de 7 points inférieur à celui des CAP de la Nouvelle-Aquitaine ; il est de 2,3 points inférieur pour les sortants de bac pro, et supérieur de 3,6 points pour les sortants de BTS.

L'obtention du diplôme favorise l'insertion

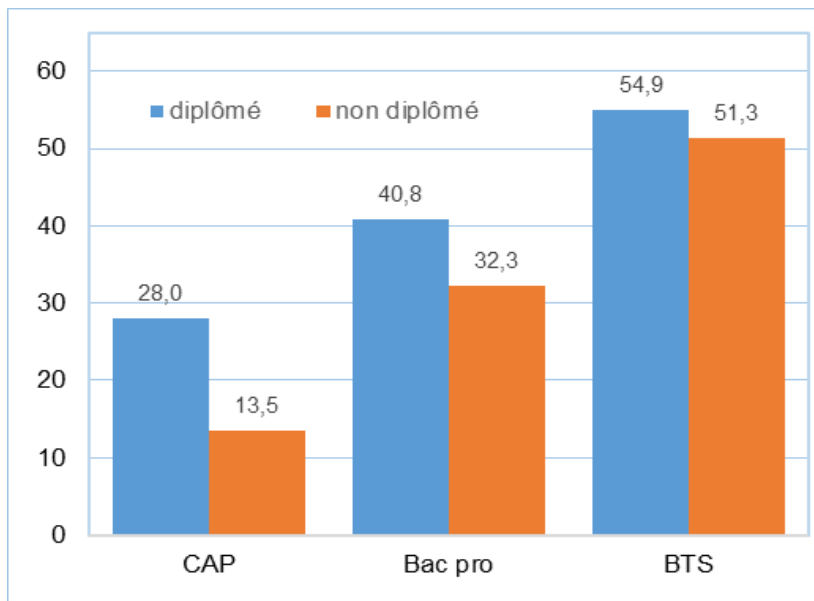
Tous niveaux confondus, 81 % des élèves sortants de dernière année de formation professionnelle et ne poursuivant pas leurs études ont obtenu leur diplôme. La réussite au diplôme préparé permet d'obtenir plus facilement un emploi. L'écart dans le taux d'emploi entre diplômés et non diplômés atteint 14,5 points pour les CAP, 8,5 points pour les bac pro, mais seulement 3,6 points pour les BTS (fig. 5).

Champ : Région académique Nouvelle-Aquitaine – Sortants en 2019 et en 2018 de lycée EN privé et public (sans MC4-MC5) avec obtention du diplôme renseignée.

Source : Dares-Depp-InserJeunes

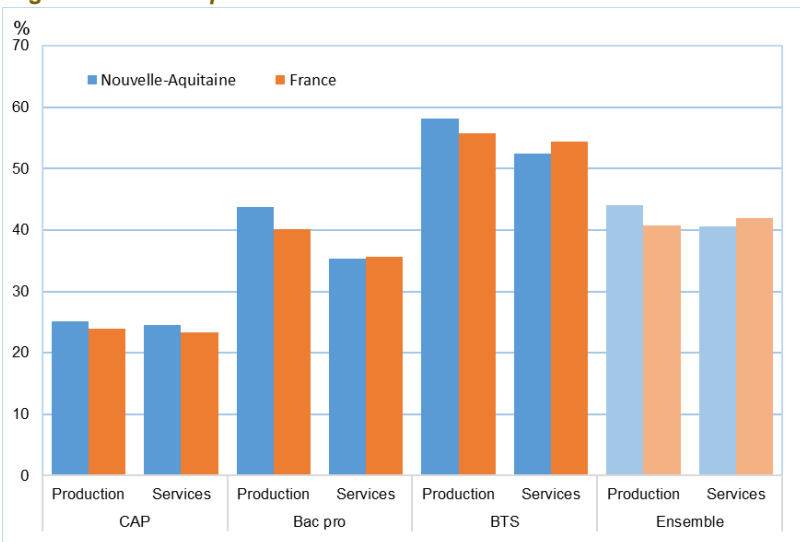
Lecture : à l'issue de leur formation scolaire en lycée professionnel public ou privé de la région Nouvelle-Aquitaine, pour les années 2018 et 2019 agrégées, 54,9 % des sortants de BTS ayant obtenu leur diplôme étaient en emploi six mois plus tard.

Fig. 5 - Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme



La production insère globalement mieux que les services

Fig. 6 - Taux d'emploi selon le secteur de formation



En région Nouvelle-Aquitaine, les sortants de formation professionnelle par la voie scolaire relèvent majoritairement des services, à 62,2 %, contre 37,8 % pour la production (fig. 6)

Mais l'insertion est meilleure pour les jeunes issus de formations dites de production. L'écart est particulièrement visible au niveau des bac pro (8,5 pts).

Champ : Région académique Nouvelle-Aquitaine / France : ensemble des régions françaises cumulées (dont DOM, hors Mayotte).

Sortants en 2019 et en 2018 de lycée EN privé et public (sans MC4-MC5).

Source : Dares-Depp-InserJeunes.

De fortes différences d'insertion professionnelle selon la branche d'activité

Le niveau d'insertion dans l'emploi varie avec le domaine de spécialité de formation. Comme pour la France entière, les domaines « Transport, manutention, magasinage » et « Coiffure esthétique » présentent de bon taux d'emploi à six mois quel que soit le niveau de diplôme (fig. 7).

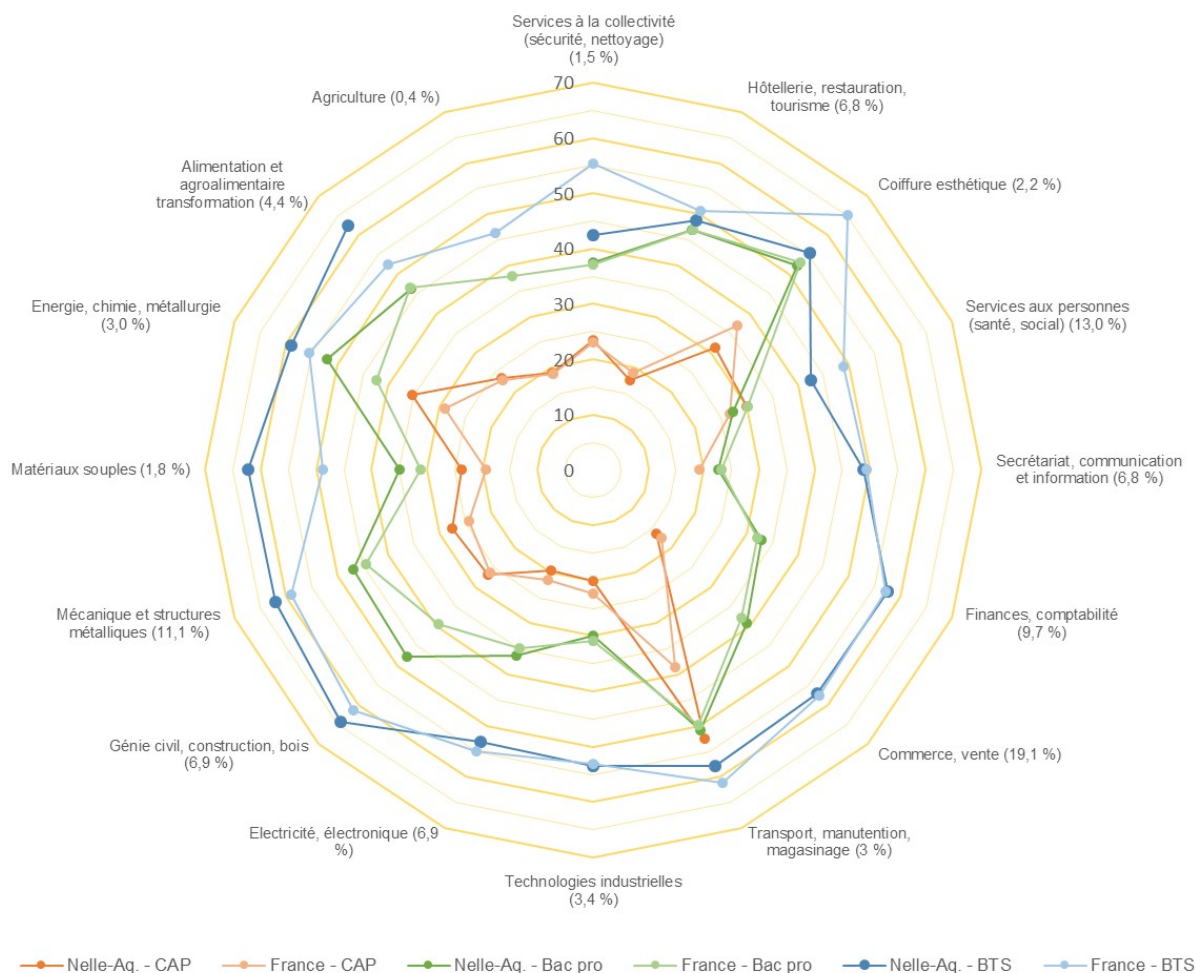
La région affiche des taux supérieurs à la moyenne nationale dans les domaines « Mécanique et structures métalliques » et « Energie, chimie, métallurgie ».

Les domaines de spécialité « Commerce, vente », « Secrétariat, communication et information » et « Finances, comptabilité » rassemblent plus du tiers des sortants de la région, et montrent des taux d'emploi similaires à la moyenne française.

Dans la première région agricole française, les formés en agriculture sont massivement issus de l'apprentissage et restent peu représentés dans la voie scolaire (moins d'un sortant sur vingt a suivi cette voie). Aussi les faibles niveaux d'insertion pour ce domaine de spécialité sont-ils à relativiser.

En « Hôtellerie, restauration, tourisme », les taux d'emploi sont relativement proches entre les sortants d'un bac et ceux d'un BTS, mais un sortant de niveau CAP aura beaucoup plus de mal à décrocher une activité professionnelle (30 points d'écart entre CAP et bac pro).

Fig. 7 - Taux d'emploi selon le domaine de spécialité



Champ : Région académique Nouvelle-Aquitaine / France : ensemble des régions françaises cumulées (dont DOM, hors Mayotte). – Nomenclature NSF regroupée (16 domaines) – Sortants en 2019 et en 2018 de lycée EN privé et public (sans MC4-MC5). Source : Dares-Depp-InserJeunes. Le pourcentage à la suite du nom de domaine de spécialité correspond à la part des sortants du domaine de spécialité sur l'ensemble des sortants, tous niveaux de diplômes confondus, dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Lecture – Dans le domaine de spécialité « Génie civil, construction, bois », qui représente 6,9 % des sortants de formation professionnelle par la voie scolaire en région Nouvelle-Aquitaine, l'insertion des sortants de CAP est de 26,8 % et de 26,2 % pour l'ensemble français.

Données manquantes – Données insuffisantes pour l'agriculture en région NA (Bac pro, BTS) – Absence de diplôme dans le domaine de spécialité : CAP en Finance, comptabilité (France, NA) ; CAP en Secrétariat, communication et information (NA).

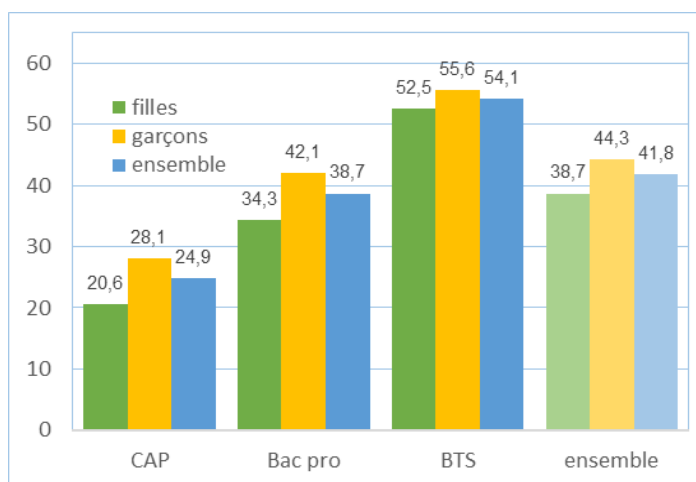
Les garçons s'insèrent plus facilement

Dans la filière de formation professionnelle, où les contingents restent majoritairement masculins (56,5 % des inscrits en formation contre 43,5 % de filles), les garçons s'insèrent en général mieux dans l'emploi. L'écart à six mois est de 7,5 points pour les sortants de CAP, 7,8 pour les bac pro, 3,1 pour les BTS. Une partie de l'écart provient des formations suivies (fig. 8).

Ainsi, les garçons sont majoritaires dans les formations aux métiers de la production (85,6 % des sortants). Les jeunes ayant suivi ces formations s'insèrent globalement mieux que les jeunes formés aux services, où les garçons ne représentent que 37,5 % des sortants (fig. 8).

Quel que soit le niveau de formation et le secteur, les garçons s'insèrent plus fréquemment que les filles à l'exception des BTS services, où les filles s'insèrent à 52,5 % contre 52,2 % pour les garçons. Pour les BTS production, les garçons s'insèrent à 59,2 %, contre 51,7 % pour les filles.

Fig. 8 - Taux d'emploi selon le diplôme et le genre



Champ : Région académique Nouvelle-Aquitaine – Sortants en 2019 et en 2018 de lycée EN privé et public (sans MC4-MC5).

Source : Dares-Depp-InserJeunes

Lecture : à l'issue de leur formation scolaire de CAP en lycée professionnel public ou privé de l'académie de Poitiers, pour les années 2018 et 2019 agglomérées, 20,6 % des filles sortantes étaient en emploi six mois plus tard.

Chez les jeunes en emploi, les filles ont autant un CDI que les garçons

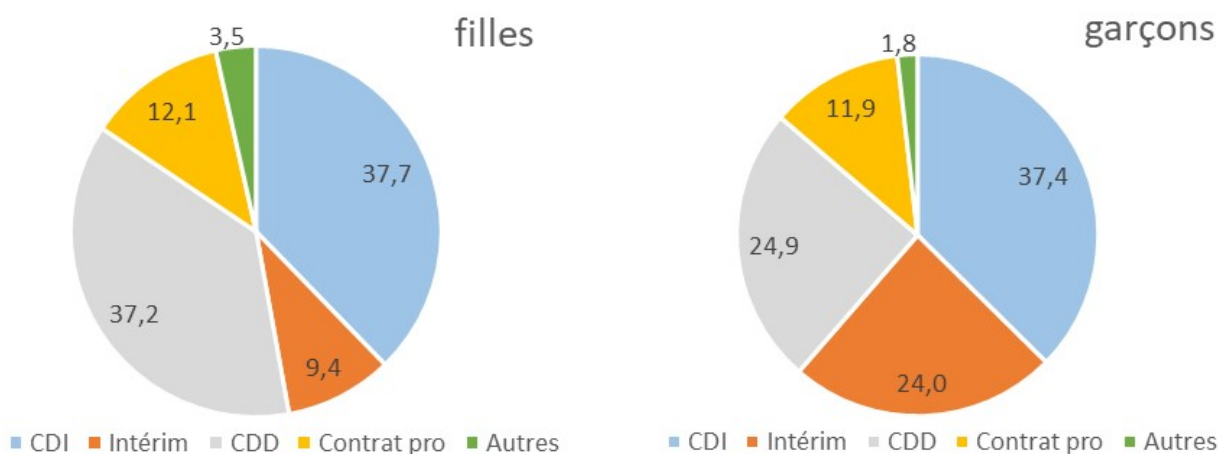
La moitié des lycéens sortants de voie professionnelle en activité ont un emploi temporaire, que ce soit en CDD (29,9 %) ou en intérim (18 %). Les CDI représentent 37,6 % des contrats. L'intérim est nettement plus représenté chez les garçons que chez les filles. Il est plus fréquent dans les métiers de la production où les garçons sont très majoritaires. Les filles sont quant à elles plus souvent en CDD que les garçons, et plus présentes dans les services (62,5 %), secteur où les entreprises recourent plutôt aux CDD pour les contrats temporaires (fig. 9).

En Nouvelle-Aquitaine, 7,1 % des jeunes en emploi ont plus d'un contrat pendant la semaine de référence (fig. 10)

Il s'agit le plus souvent de très courtes missions successives, mais aussi d'emplois simultanés. Dans le cadre de cette étude, un seul contrat est retenu par jeune, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

Globalement, 23,7 % des jeunes en emploi en Nouvelle-Aquitaine sont à temps partiel, c'est moins qu'au niveau national (25,3 %). Le temps partiel est plus commun dans l'académie de Bordeaux (25,2 %) que dans les académies de Poitiers (22,5 %) et de Limoges (19,5 %). Les filles sont plus fréquemment à temps partiel que les garçons (35,4 % contre 15,3 %). L'écart est significatif quel que soit le niveau de formation, même s'il est plus important au niveau du bac professionnel.

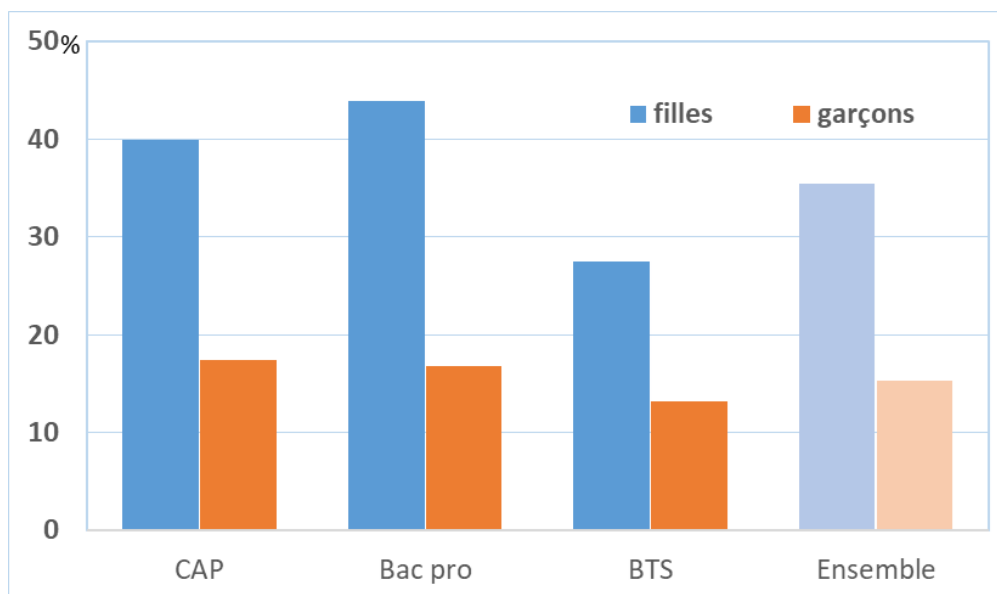
Fig. 9 - Sortants en emploi selon le type de contrat et le genre (%)



Champ : Nouvelle-Aquitaine, sortants d'une dernière année de formation professionnelle en emploi six mois après la fin des études (1^{er} janvier 2018 et 1^{er} janvier 2019)

Source : Depp-Dares-InserJeunes.

Fig. 10 - Temps partiel en Nouvelle-Aquitaine



Proportion de contrats à temps partiel (CDD, intérim) parmi l'ensemble des sortants de CAP, bac pro ou BTS en emploi salarié six mois après leur fin de formation en juin 2018 ou juin 2019.

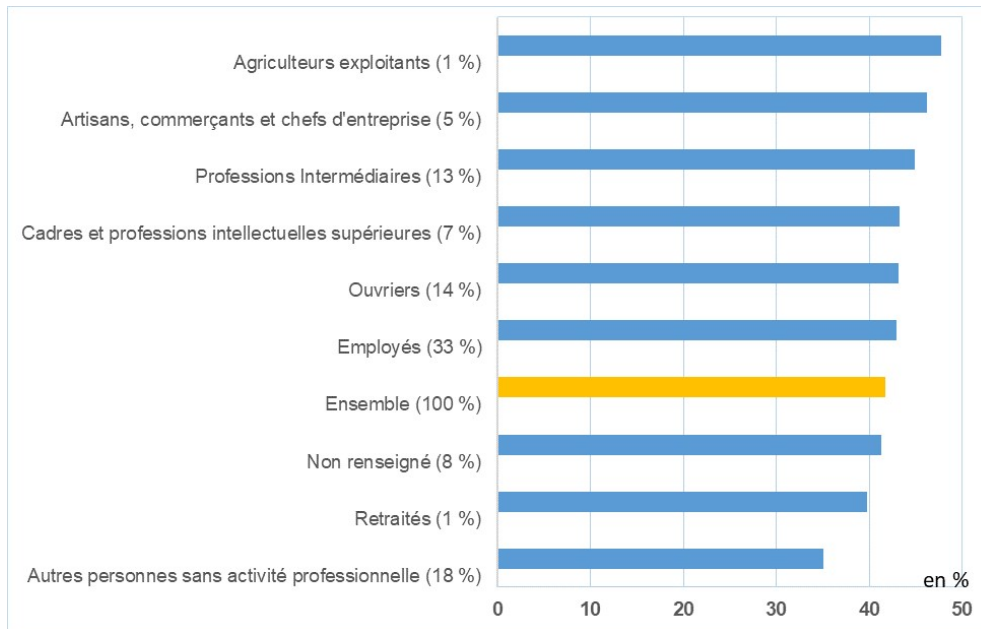
Champ : Nouvelle-Aquitaine, sortants d'une dernière année de formation professionnelle six mois après la fin des études (1^{er} janvier 2018 et 1^{er} janvier 2019)

Une insertion plus difficile quand les parents sont sans activité professionnelle

En Nouvelle-Aquitaine le taux d'emploi des jeunes est élevé lorsque le représentant légal est agriculteur exploitant, ou encore artisan, commerçant ou chef d'entreprise. A l'inverse, les jeunes dont le représentant légal est sans activité professionnelle sont nettement moins souvent en emploi à six mois que l'ensemble des sortants (fig.11).

L'éloignement du marché du travail des parents rend plus difficile l'accès à l'emploi des jeunes. Ils peuvent moins facilement bénéficier d'un réseau professionnel et personnel qui s'avère important dans la recherche d'emploi (*Insee Première n°1660*, juillet 2017, « Comment recherche-t-on un emploi ? »).

Fig. 11 - Taux d'emploi des sortants de CAP, bac pro ou BTS selon la PCS du représentant légal



Champ : Nouvelle-Aquitaine, sortants d'une dernière année de formation professionnelle six mois après la fin des études (1^{er} janvier 2018 et 1^{er} janvier 2019)

Source : Depp-Dares-InserJeunes.

Note de lecture : 1 % des élèves sortants de classe terminale de CAP, bac pro ou BTS ont comme représentant légal un agriculteur exploitant, 47,8 % d'entre eux sont en emploi.

PCS : profession et catégorie socio-professionnelle.

L'enquête InserJeunes

L'enquête nationale « InserJeunes » (DARES-DEPP) mesure à échéance semestrielle la situation professionnelle des jeunes sortis de formation initiale à la fin de l'année scolaire précédente. Sont interrogés tous les sortants de classes terminales professionnelles : CAP, mentions complémentaires (MC), Bac pro et BTS des lycées publics et privés. InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données « emploi ». Le dispositif permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Il s'agit d'une nouvelle série statistique, qui vient remplacer les enquêtes par questionnaire IVA (lycéens) et IPA (apprentis), avec pour source les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) effectuées auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle ne peut donc mesurer que l'emploi salarié relevant de ces déclarations, ce qui exclut notamment les indépendants, les autoentrepreneurs, les salariés des particuliers employeurs, la fonction publique, les emplois à l'étranger. Les différences entre les deux sources ne permettent pas de comparaison dans le temps avec les résultats de l'enquête IVA.

Les résultats ici présentés correspondent aux données de l'enquête pour les inscrits aux formations pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 cumulées.

Publications complémentaires

Collin C., Marchal N. (2021) « 6 mois après leur sortie en 2019 du système scolaire, 41 % des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », note d'information, n° 21-06, février, DEPP.

Collin C., Marchal N. (2021) « 6 mois après leur sortie en 2019 du système scolaire, 62 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », note d'information, n° 21-07, février, DEPP.

Batista S. (2021) « En Nouvelle-Aquitaine, 63 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie du système scolaire », *Stats-Infos*, n°01/2021, janvier, Rectorat de Bordeaux (DEP).

Définitions

Inscrits en formation : élèves inscrits en dernière année de formation, l'année précédant l'enquête.

Sortants : élèves ayant achevé leurs études. Les inscrits qui ne sont pas sortants sont en poursuite d'études.

Taux d'élèves toujours en formation : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi à 6 mois et l'effectif de sortants.

DARES : Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques, dépend du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, dépend du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Nomenclature des niveaux de formation : le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles a modifié l'ancienne structure des niveaux de diplômes, datée de 1969.

Diplômes	Version 1969	Modification 2019
CAP, BEP	V	3
Baccalauréat	IV	4
DEUG, BTS, DUT	III	5
Licence, maîtrise, master 1	II	6
Master, DEA, DESS, dipl. ingé.	I	7
Doctorat	I	8

La présente étude utilise l'ancienne nomenclature.